

Les subsides

Il est effectivement dit dans le rapport qu'aucune autre mine ne sera mise en activité au Canada tant que vaudra le présent régime fiscal. Ce document a été payé par le gouvernement et, pourtant, personne n'a soulevé la question. Tant que nous ne lirons pas les rapports qui sont présentés au Parlement et que nous ne prendrons pas les mesures qui s'imposent, toutes les belles paroles qui sont dites à la Chambre ne serviront à rien. Nous devons lire, éplucher les rapports et y donner suite. Je tiens aujourd'hui à signaler trois ou quatre points que devrait comporter toute politique gouvernementale. Ils feront, j'en suis sûr, partie de la politique du nouveau gouvernement conservateur après l'an prochain.

Je me permets de dire tout d'abord que, à l'insu de la plupart des députés, quelque chose est intervenu dans les deux ou trois dernières années. Je fais allusion au budget que le gouvernement actuel a présenté en 1981. Le budget MacEachen, comme on l'a appelé, comportait toute une kyrielle de mesures qui ont soulevé la colère des Canadiens et ont contribué à promouvoir le ministre à de hautes sphères. Il a complètement démoralisé presque tous les secteurs de notre organisation industrielle. Dans ce tumulte, nous avons oublié que ces propositions en dissimulaient une autre plus équitable à l'endroit de l'industrie minière. Pour parler en termes généraux, elle permettait à ceux qui investissaient dans l'industrie minière, dans les plus jeunes mines, d'avoir accès au même mécanisme de transfert d'actions dont les sociétés ont toujours bénéficié au sein de l'industrie pétrolière et gazière. L'ex-ministre des Mines et actuel ministre de la Consommation et des Corporations (M^{me} Erola) a effectivement prononcé une allocution à ce sujet et publié un communiqué. Si j'avais été un partisan gouvernemental de l'exploitation des ressources, j'aurais publié cette politique bien haut dans tout le pays. Elle est en vigueur depuis deux ans et, à ma connaissance, il n'en existe pas d'autre.

Les sociétés de courtage n'en ont pas profité et n'en ont pas informé leurs clients. Voici qu'une personne peut investir dans une société minière par l'entremise directe du Trésor, obtenir un dégrèvement fiscal pour son investissement et l'accès à des actions. Elle paie ses impôts en fonction des gains en capital que lui rapportent les actions qu'elle a acquises. C'est là une bonne mesure.

En 1983, le même gouvernement a mis en vigueur la déduction pour épuisement qui était en fait équivalente à celle offerte dans le domaine de l'exploitation pétrolière et gazière, et ce qui était accessible aux sociétés l'est désormais aux particuliers. Je pourrais ajouter que la recherche est maintenant disponible pour l'industrie, mais je n'ai jamais vu cela précisé dans un communiqué. Cela m'a peut-être échappé, mais je sais qu'elle l'est.

Quelles sont donc mes propositions? Tout d'abord, je remonte au point de départ classique de toutes les découvertes minières qu'est le bon vieux prospecteur. C'est lui qui dans la découverte des gisements se révèle le plus productif par son score, plus même que la haute technologie et les techniques électroniques. C'est encore lui qui a le meilleur score devant tous les biologistes et les autres. Autrefois, il se déplaçait en canot ou en jeep. Aujourd'hui, il utilise l'hélicoptère.

Quand le prospecteur trouve une mine à exploiter, nous lui donnons depuis toujours en récompense une déduction de \$50,000 sur le travail de cinq, de dix, de vingt ou de trente ans. Mais vu le coût élevé de l'hélicoptère, les risques et tout le

reste, il faut améliorer cela. Je ne suis pas une autorité en la matière mais, en tout cas, je proposerais entre \$250,000 et \$500,000 pour ce type qui a consacré des années de sa vie à chercher à pied ou en hélicoptère des choses qu'on ne trouve qu'en mettant la main à la pioche.

Ensuite, j'ai divisé ce projet d'investissement en plusieurs parties: a) le principe de l'apport exonéré que j'ai exposé devrait s'appliquer à toute forme d'exploitation minière et à toute forme de production énergétique. Réfléchissez-y, et vous verrez que d'un seul coup, les pétroles lourds de l'Alberta et de la Saskatchewan deviennent rentables. Tous ces projets de sables bitumineux qui sont en panne dans le nord de l'Alberta et qui peuvent démarrer qu'avec d'énormes injections de capitaux publics deviendraient à peu près rentables. Vous attirez du capital avec une déduction à 100 p. 100, capital disposé à attendre cinq, dix ou quinze ans avant de toucher la moindre rémunération. Cela supprime les lourdes mises de départ. Il faut également envisager toute l'énergie géothermique qui existe en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan et, dans une certaine mesure, au Manitoba. Dans toute la zone qui va du Michigan presque jusqu'à Hamilton, ainsi qu'en Gaspésie et dans le bassin de Cumberland, il y a de l'eau chaude et de la roche chaude dans le sous-sol. Nous nous réjouissons chaque fois qu'il y a un tremblement de terre ou qu'un volcan fait éruption. Cela peut devenir payant. Sachons tirer profit de l'eau chaude: exploitons-la et faisons-la travailler.

• (1750)

Quantitativement, je dirai en fonction des renseignements fournis par des scientifiques d'Ottawa, qui ont énormément bûché sur ce sujet, ainsi que des renseignements fournis principalement par l'industrie du pétrole et du gaz, il y a actuellement 360 fois plus de calories d'énergie dans l'eau chaude du sous-sol des Prairies que dans tout le gaz qu'on découvrira jamais. Quand on pense qu'on a déjà repéré comme potentiel, dans les 440 milliards d'unités B.T.U. de gaz, on n'a qu'à multiplier ce chiffre par 360 pour avoir la quantité d'unités B.T.U. que l'énergie géothermique peut fournir. L'avantage de l'énergie tirée des eaux chaudes, c'est qu'elle est renouvelable. On la capte, puis on renvoie l'eau dans le sous-sol pour qu'elle s'y réchauffe à nouveau.

Cela voudrait dire que nous offririons des incitations fiscales non seulement à l'exploitation du pétrole, du gaz et des mines et pourtant ceux qui font le commerce des actions de ces sociétés minières n'en parlent pas aux gens mais à toutes les autres formes d'exploitation des ressources énergétiques dont les pétroles lourds, les sables bitumineux, l'énergie géothermique, l'énergie à bas rendement, l'énergie du sol, l'air, et surtout les déchets. Je ne m'arrêterai pas sur ces derniers, parce qu'ils sont dix fois plus puissants que tout le reste.

La deuxième proposition dans l'approche placement, c'est de faire quelque chose qui est devenu une maladie dans l'ensemble de l'Amérique du Nord depuis des centaines d'années. La notion que les gouvernements se font du financement, c'est que de l'instant où quelqu'un commence à mettre en valeur une ressource naturelle, il faut l'écraser avec toutes les charges possibles. Savez-vous, monsieur le Président, que dans l'ouest du Canada, comme au Texas, simplement pour examiner les endroits à explorer, il faut verser à l'État des droits énormes?